

Aujourd'hui, des députés se sont plu à attaquer le gouvernement relativement à certaines conditions économiques et sociales qui existent dans le Québec et auxquelles ils attribueraient la situation critique qui existe actuellement chez nous. Évidemment, c'est donner dans la facilité.

On ne peut pas demander à ceux qui demeurent en dehors du Québec d'être parfaitement au courant de ce qui se passe chez nous présentement, et je forme le vœu que nos collègues des autres provinces n'aient pas à vivre ce que nous, Canadiens français, vivons actuellement au Québec. C'est actuellement au tour du Québec, mais peut-être que dans une semaine, dans un mois, ce sera celui de l'Ontario ou d'une autre province.

Il est évident que, dans le Québec, les jeunes ne sont chosés ni du système de sécurité sociale, ni du système politique. Il est évident qu'il faut effectuer des changements dans la province de Québec ainsi que dans les autres provinces. Je l'ai répété souvent. Les jeunes veulent que les gouvernements bougent. Ils ne désirent plus militer dans un cadre archaïque, savoir la constitution canadienne. La plupart des jeunes du Québec veulent vivre au sein de la Confédération, mais ils désirent être reconnus par nos collègues de langue anglaise comme des partenaires égaux, appartenant à ce grand pays qu'est le Canada.

Est-ce que nous, parlementaires, avons fait quelque chose pour les rassurer à ce sujet? On tarde à amender ou changer la Constitution. On retarde la prise des décisions dans les domaines de la sécurité sociale et des mécanismes politiques.

Connaissant le tempérament des jeunes, je sais qu'ils bougent, qu'ils veulent le progrès et le changement. Ils contestent et la majorité conteste d'une façon objective. Certains agitateurs professionnels n'ont aucun respect de la démocratie au Québec et profitent de l'occasion pour soulever les universitaires et former des mouvements comme celui que nous avons vu hier soir à la télévision. En effet, 3,000 jeunes gens se sont réunis pour délibérer sur la situation qui sévit présentement au Québec, et des gens sans conscience, dont Michel Chartrand, les ont harangués et incités à se soulever.

Nous, parlementaires canadiens, devons assumer nos responsabilités relativement à la crise que la province de Québec traverse présentement.

Nos règlements sur l'immigration n'ont pas été assez sévères. On a reçu d'Algérie des gens qui sont venus prêcher la révolution. On a également reçu des Cubains venus former des clans maoïstes à Montréal, Québec et Trois-Rivières, sous prétexte que nous vivons dans une démocratie et que nous devons respecter la liberté d'expression. A ce moment-là, nous avons failli à la tâche en n'assumant pas nos responsabilités.

Il ne sert à rien de pleurer. Même si nous pouvions réparer nos erreurs passées, il s'agit maintenant pour nous de bâtir l'avenir et de restaurer chez nous le respect de l'autorité de gens qui veulent vivre dans une vraie démocratie.

Le gouvernement a décidé d'établir des mesures d'urgence que nous étudions actuellement. Cet après-midi, l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) a avoué bien franchement que cette mesure accordait au gouvernement beaucoup plus de pouvoirs qu'il n'en avait besoin pour contrôler la situa-

[L'hon. M. Asselin.]

tion au Québec. C'est vrai et, en ma qualité d'avocat, je dirais, de prime abord, que cette mesure, devant s'appliquer pour six mois et demi, va peut-être mettre pour trop longtemps en veilleuse les libertés civiles de nos concitoyens. Le danger que je voudrais signaler à la Chambre, c'est que le gouvernement a ce pouvoir-là entre les mains. Qui usera de ce pouvoir, sinon la force policière? Comment va-t-elle utiliser les moyens que le gouvernement met à sa disposition pour contrôler la situation?

• (8.10 p.m.)

Voilà le danger, monsieur le président. C'est peut-être pour cela que des innocents, qui n'ont rien à faire avec le FLQ, vont payer pour ceux qui ont provoqué l'adoption, par le gouvernement, de la mesure qu'il a prise aujourd'hui.

Certaines familles feront l'objet de perquisitions, même si elles n'ont eu rien du tout à faire avec le FLQ au Québec, car il s'agit d'une mesure d'urgence.

Mon chef demandait aujourd'hui au gouvernement, et ce d'une façon objective, d'appliquer ces mesures d'urgence d'une façon temporaire. Il priait également le ministre de la Justice (M. Turner) de proposer au plus tôt des amendements à la partie du Code criminel qui traite de la sédition et des enlèvements. A ce moment-là, il suggérait tout simplement de modifier la mesure de façon à rendre aux citoyens les libertés civiles que cette mesure tend à supprimer.

Voilà, monsieur le président, la position que mon chef a prise aujourd'hui sur cette question importante. Évidemment, des journalistes malhonnêtes diront ce soir, comme ils l'ont fait d'ailleurs au cours de la journée, que le parti conservateur progressiste, par la voix de son chef, approuvait les mouvements subversifs qui sévissent au Québec. Je dis que ces gens sont malhonnêtes, car ce que le chef du parti conservateur progressiste a voulu signaler au gouvernement, c'est qu'on demande l'application de ces mesures d'urgence pour une période de six mois et demi, et que, jugeant celle-ci trop longue, il souhaiterait qu'on prenne un autre moyen.

Le ministre de la Justice pourrait proposer à la Chambre des amendements au Code criminel, afin d'atteindre les objectifs que le gouvernement s'est fixé en décidant d'adopter cette mesure d'urgence. Voilà ce que le parti conservateur progressiste réclame du gouvernement en présentant l'amendement de ce soir.

J'ai dit tout à l'heure qu'à titre de parlementaires, nous devons nous sentir coupables de la situation qui existe présentement au Québec. On a expliqué aujourd'hui d'une façon très claire quelle situation existait au Québec depuis bientôt 15 jours. Évidemment, on ne peut pas demander aux gens qui demeurent en Colombie-Britannique de connaître cette situation. Mais nous, monsieur le président, nous savons que nos gens vivent dans une atmosphère de terreur et de crainte.

Certains hommes publics reçoivent des appels anonymes ou sont menacés de chantage. On essaie, par toutes sortes de moyens, de semer la panique au sein de la population.

Malheureusement, je pense que les forces subversives au Québec sont mieux organisées qu'on le croit. En effet, le ministre du Travail du Québec a été enlevé depuis une semaine, un diplomate anglais a été enlevé depuis plus de